

13 FEV. 2003

A 328

COGEP

GROUPE D'EXPERTS-COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

YVES LE GOFF
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

S.A. 3C FRANCE



**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES**

(Assemblée du 31 décembre 2002)

S.A. 3C FRANCE
Zone Industrielle
18380 LA CHAPELLE D'ANGILLON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES**

(Assemblée du 31 décembre 2002)

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, par ordonnance du Tribunal de Commerce en date du 29 novembre 2002, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Saint-Doulchard, le 10 décembre 2002.

COGEP
Société Anonyme
de Commissaires aux Comptes
Représentée par
Yves LE GOFF.